

DULUX^{MD} X-PERT APPRÊT SCELLEUR ALKYDE À BASE D'EAU 23010

Produit à l'émulsion d'alkydes, blanc

Fiche technique



Spécifications techniques (21 °C (70 °F))

Solides par volume :	40 % (± 1 %)
Solides en poids :	61 % (± 1 %)

Composés organiques volatils (COV)*

Selon ASTM D3960-05 :	< 100 g/L
Réglementation canadienne :	< 250 g/L

Couleur	23010	Blanc
<i>(peut être teinté aux couleurs pastel pâles, max 1 oz. de colorant par litre)</i>		

Niveau de lustre	Sans objet (apprêt)
-------------------------	----------------------------

Couverture pratique

380 à 420 pi² par 3,78 litres

9 à 10 m² par litre

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

Type de résine

Émulsion de polymères d'alkydes

Viscosité* Prêt à utiliser (95 à 105 unités Krebs)

Inflammabilité	Ininflammable
Point d'éclair*	Sans objet

Épaisseur du film minimum*

- Humide : 3,8 mils (97 µm)
- Sec : 1,5 mil (39 µm)

Temps de séchage* à 77 °F / 25 °C – 50 % HR

Sec au toucher : 30 minutes

Recouvrir : 2 à 3 heures

Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

* Source des données techniques: 23010

Description du produit

L'apprêt scelleur Dulux X-pert 23010 est formulé à l'aide d'une technologie à l'émulsion d'alkydes qui procure la performance d'un alkyde dans une formule à base d'eau.

Avantages

- Application facile.
- Excellentes propriétés de scellement.
- Sèche rapidement et ne dégage que peu d'odeur.
- Peut être recouvert d'une peinture alkyde ou latex.
- Produit à base d'eau qui permet de nettoyer les outils à l'eau.

Utilisations prévues

- Intérieur ou extérieur.
- Travaux neufs et d'entretien à l'intérieur.
- Sites résidentiels et commerciaux.
- Gypse neuf, plâtre, béton, stuc, maçonnerie, carreaux de céramique et bois (sauf le séquoia et le cèdre).
- Surfaces déjà peintes ou vernies, en bon état et convenablement préparées.

Homologations

Peut aider dans l'obtention de crédits LEED^{MD} 2009.

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.



Disponible aux magasins Bétonel-Dulux au Québec et aux magasins Dulux ailleurs au Canada

28-March-2020

PRÉPARATION DE LA SURFACE

Les surfaces doivent être propres, sèches et exemptes de saleté, farinage, graisse, cire, rouille, peinture cloquée ou écaillée avant de peindre. Enlever tout autre contaminant de surface avec un nettoyant approprié. Rincer à fond à l'eau et bien laisser sécher.

- ▶ Les moisissures doivent être enlevées en lavant la zone à l'aide d'une solution de 30 % d'eau de Javel et 70 % d'eau. Bien rincer.
- ▶ Enlever la peinture qui se détache ou s'écaille et poncer les contours jusqu'à ce qu'ils soient lisses.
- ▶ Réparer les trous et fissures à l'aide d'un mastic convenant à la surface à réparer.
- ▶ Poncer les surfaces jusqu'à ce qu'elles soient lisses et poncer légèrement les zones lustrées. La céramique nécessite un bon nettoyage et un ponçage agressif.
- ▶ Éliminer les résidus de ponçage.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface. **AVERTISSEMENT !** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Les surfaces neuves de béton, de maçonnerie ou de plâtre doivent durcir au moins 30 jours et être entièrement sèches avant l'application de l'apprêt.

Bois : Avant l'application d'un apprêt le bois non peint ou en mauvaise condition doit être poncé jusqu'à ce que la surface soit lisse et bien nettoyé pour éliminer la poussière. Si le bois exsude de la résine, gratter l'excès et nettoyer la surface avec de l'alcool ou un diluant à peinture avant de sceller les nœuds et les veines de résine avec de la gomme laque.

Dépolir les finis lustrés et les peintures à l'alkyde avec un papier abrasif fin (100-120). Éliminer les résidus de ponçage.

Application

Ce produit est prêt à l'emploi, ne pas le diluer. Brasser le produit à fond avant de l'appliquer et fréquemment pendant l'usage. Maintenir fermés les contenants non utilisés. Appliquer à l'aide d'un pinceau, rouleau ou pulvérisateur.

Conditions d'application

Assurer une bonne ventilation et appliquer seulement lorsque la température ambiante et de la surface est entre 10 °C (50 °F) et 30 °C (86 °F). À l'extérieur : La surface doit avoir une température d'au moins 3°C (5°F) supérieure au point de rosée. Ne pas appliquer directement sous les rayons du soleil ou par journée de grands vents. Les conditions d'application doivent être respectées pendant l'application et le séchage du produit. S'assurer qu'aucune pluie n'est prévue dans les 24 heures.



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
1550 rue Ampère, Bureau 500
Boucherville, Québec, J4B 7L4

SYSTÈMES RECOMMANDÉS

Deux couches de finition sont recommandées sur toutes les surfaces pour une meilleure durabilité et apparence.

Pour toutes les surfaces recommandées :

- Apprêt scelleur alkyde à base d'eau Dulux X-pert 23010
– une couche sur toute la surface.
- Couche de finition Dulux appropriée

Outils

- Pinceau : soies synthétiques (nylon, polyester)
- Rouleau : non pelucheux 10-15 mm
- Pulvérisateur (sans air)* : taille de buse : 0,015 à 0,021 po
Pression : 1 500 à 2 000 psi

*Les recommandations de pulvérisation peuvent varier selon le fabricant de l'équipement.

Nettoyage

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les mains et les outils immédiatement à l'eau tiède savonneuse. Essuyer tout déversement à l'aide d'un linge humide.

Entreposage et transport

Garder ce produit au sec et au frais.
PROTÉGER CONTRE LE GEL.

Élimination

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

Mesures de sécurité

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Tenir hors de la portée des enfants. N'utiliser que dans un endroit bien aéré. DANGER DE COMBUSTION. Les matériaux, utilisés avec ce produit, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, mettre les chiffons dans l'eau ou les sécher à plat, puis les jeter.

Premiers soins : En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau claire. Si avalé, ne pas faire vomir. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin immédiatement.

Pour des renseignements sur les produits, composer : 1 800 387-3663
www.dulux.ca

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc., Dulux et X-pert sont des marques déposées d'AkzoNobel, et sont utilisées sous licence au Canada seulement par PPG Revêtements Architecturaux Canada Inc. Le *Multi-Coloured Swatches Design* est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc. LEED est une marque déposée de « US Green Building Council ».